COMMUNE DE MESSIMY SUR SAONE
01480

CONSEIL MUNICIPAL du 20 NOVEMBRE 2026

Liste des délibérations

Date de la convocation : 14 novembre 2026
Conseillers en exercice 15
Conseillers présents 12
Pouvoir 01

L'an deux mille vingt-six, le vingt novembre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Christian BEGUET, Maire

Présents : C Beguet – A Lethenet – T Juillard – C Descollonges - B Ricard – J Gordillo – N Arnol - M Duprat – E Lempereur - P Beguet - JM Chassagne – F Villaret
Excusés : L Vagnat (pouvoir à A Lethenet) – JM Gimaret – F Imbert
Absent :

Quorum : 12/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Marjolaine DUPRAT est désignée secrétaire de séance.

ooooo OOO ooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

ooooo OOO ooooo

Délibération n° 2026/11/02 – Protection fonctionnelle à Monsieur Christian BEGUET, Maire – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/11/03 – Ouverture d'une ligne de trésorerie – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/11/04 – Fonds de concours 2026 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour aménagement et revitalisation du cœur de village – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/11/05 – Décision modificative n° 03 au budget 2026 de la commune - **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/11/06 – Personnel communal : revalorisation de la participation santé au titre de la protection sociale complémentaire – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2026/11/07 – Personnel communal : revalorisation de la participation prévoyance au titre de la protection sociale complémentaire – **Approuvé à l'unanimité.**

Le Maire,
Christian BEGUET

MAIRIE DE MESSIMY-SUR-SAONE (AIN)

Liste affichée et publiée le 24 novembre 2026